

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

2006



Document strictement personnel, concernant l'imposition
de M. DAVERDIN, ne pouvant se substituer
à l'avis adressé par votre perception

DETAILS DES REVENUS

	Vous	Conjoint	
Total des salaires et assimilés	49 128	20 500	
Déduction 10 % ou frais réels	-8 060	-2 050	
Salaires, pensions, rentes nets	41 068	18 450	59 518

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus fonciers nets			-10 700
-----------------------	--	--	---------

REVENU BRUT GLOBAL

48 818

... REVENU IMPOSABLE ...

48 818

*** IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME ***

3 683

Impôt sur le revenu net avant corrections

3 683

IMPÔT TOTAL AVANT IMPUTATIONS

3 683

Crédit frais de garde des enfants de moins de 7 ans

Montant déclaré

1

Retenu

1

Montant du crédit d'impôt calculé

-1

PRIME POUR L'EMPLOI

Revenus déclarés - activité salariée

Vous

Conjoint

Activité salariée, temps plein

49 128

20 500

Activité salariée : nombre d'heures

OUI

1 452

Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas
les conditions de revenus fixées dans la loi.

Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le
total de votre imposition nette à recouvrer est de

=

3 682 €

Votre taux d'imposition est de :

7,54 %

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence :

48 818 €

REPORTS SUR LES ANNEES SUIVANTES

Déficits fonciers non déduits des autres revenus à reporter sur votre
déclaration de revenus fonciers 2007 à souscrire en 2008

3 751

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations d'épargne retraite versées en 2007, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2008 est de :

Vous

Conjoint

Plafond de déduction calculé sur les revenus de 2006

4 107

3 107

LA SUITE DE VOTRE AVIS FIGURE SUR LA PAGE SUIVANTE

M

SITUATION DE
FAMILLESITUATIONS
PARTICULIERESANNÉE DE
NAISSANCE

1

ENFANTS MINEURS
OU HANDICAPÉSDONT ENFANTS
HANDICAPÉSENFANTS MINEURS
OU HANDICAPÉS
(GARDE PARTAGÉE)DONT ENFANTS
HANDICAPÉS
(GARDE PARTAGÉE)ENFANT MAJEUR
CÉLIBATAIREENFANT
MARIÉPERSONNES
RECUEILLIES HANDICAPÉES

2,50

NOMBRE
DE PARTS



Document strictement personnel, concernant l'imposition
de M. DAVERDIN, ne pouvant se substituer
à l'avis adressé par votre perception

SUITE DE VOTRE AVIS
PLAFOND POUR LES COTISATIONS VERSEES EN 2007

4 107

3 107